

Changement d'adresse

En cas de déménagement, toutes les administrations peuvent être informés via le **Service Public de changement d'adresse de l'Etat**.

<https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1>

Voici la liste des administrations auprès desquelles vous pourrez actualiser vos données depuis la plateforme en ligne du gouvernement :

- La CAF
- La Sécurité Sociale (CPAM, Cram, CGSS, etc.)
- L'assurance maladie
- Le fournisseur d'énergie : uniquement s'il s'agit d'EDF, d'ENGIE (**Retrouvez plus d'information en cliquant ici pour votre fournisseur d'énergie**)
- Les impôts (trésor public)
- Les caisses de retraite

Le SIV pour changer d'adresse sur une carte grise pour un **changement d'adresse** pour votre voiture.